

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 2 (1914)
Heft: 12

Artikel: La morale évangélique et la guerre
Autor: Neeser, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA MORALE ÉVANGÉLIQUE ET LA GUERRE

La morale évangélique, chacun l'accordera, ne prétend pas s'appuyer sur aucune « science des mœurs » existante. Elle ne déduit pas ses préceptes de la réalité *qui est*. Elle les déduit d'une réalité *qui*, de son point de vue, *doit être*. Elle propose un idéal. Elle est ce qu'il semble bien que, en dépit du si sympathique effort tenté par l'école de M. Lévy-Bruhl pour en appartenir la méthode à celle des sciences physiques, la morale doive continuer à être : une législation émanant de principes admis avant toute expérience. Science des mœurs, elle comprendrait la guerre, et en noterait les lois. La guerre est dans les mœurs. Elle est la manifestation normale du régime social de la nature. Elle paraît en revanche absolument exclue, en son principe même, de la société telle que la conçoit l'Evangile. On voudra bien admettre que, pour décrire ce pacifisme intégral de l'Evangile, nous nous abstiendrons de livrer de fastidieuses et inutiles batailles de textes. Nous procéderons par larges affirmations de ce qui, dans ces souvenirs et commentaires apostoliques qu'a rassemblés le Nouveau Testament, nous paraît être indubitablement la pensée de Jésus : en somme, ce hors de quoi l'Evangile ne différant plus d'aucune autre morale ne mériterait plus d'en être distingué.

I

Il y a, entre le régime social que la nature fait à l'humanité et celui que l'Evangile lui recommande, une opposition essentielle.

Le premier est individualiste. Son principe, c'est l'individu unique ou le groupe unifié et individualisé que leur affirmation de soi-même oppose à d'autres groupes individualisés : simples types de l'espèce, clans, nations, races séparés d'autres types, d'autres clans, d'autres nations et d'autres races par cette volonté d'être *isolément*, ou d'être *avant tout pour soi*, qui est la manifestation de l'instinct vital. La nature présente ainsi un ensemble plus ou moins chaotique d'organismes humains dont les actes obéissent au mobile de l'individuellement utile. Actes isolés, pour l'intérêt de l'unité individuelle ; actes de l'individu, pour l'intérêt du groupe ; actes des groupes, pour l'intérêt du groupe supérieur individualisé. Et s'il arrive, à l'intérieur de chaque groupe particulier, que les mesures de la conservation sociale s'inspirent d'un droit relatif admis ou subi par les individus associés et dont la reconnaissance implique de leur part un renoncement relatif, à l'extérieur, de groupe à groupe, elles revêtiront à l'état de permanence latente le caractère de l'hostilité ; elles en arriveront nécessairement à s'inspirer de la violence, masquée de ruse diplomatique ou brutalement étalée. L'homme naturel, individu unique ou individu multiple, s'attachant au maintien de ses limites contre les empiètements du voisin ou visant à l'extension de ses limites contre le gré du voisin, est et demeure le *homini lupus*. Il obéit et ne peut obéir qu'à la nécessité de lutte et de mort qui régit le monde organique. Cela ne l'empêche nullement d'ailleurs d'avoir sa religion et de demander pour ses efforts l'aide d'un dieu ; dieu qui n'étend pas son pouvoir au delà des limites de l'individu unique ou multiple

qui l'adore, ou qui ne les étend pas au delà sans se heurter au pouvoir du dieu du groupe voisin. Car chaque foyer, chaque clan, chaque nation a son dieu ou ses dieux, et les rivalités des groupes humains ont leur répercussion entre les dieux. Dans le grondement de la mêlée héroïque qui fixera le sort de Troie, l'Iliade démèle la voix des Olympiens aux prises. L'Homère des mêlées actuelles n'aura pas de peine à opérer dans une pire confusion une distinction du même genre. A l'hostilité normale du régime moral de la nature correspond en religion, pour chaque peuple en particulier peut-être la monolâtrie, pour l'humanité en général le polythéisme en ses formes les plus diverses.

Le principe social de l'Evangile — même à un examen superficiel il n'échappera pas que l'Evangile ait un principe social — c'est l'universalisme. A l'état de dispersion que constitue en fait, dans l'ordre de la nature, l'attachement des individus à leurs limites, il oppose la vision d'un ensemble où seraient compris tous les hommes, comme il oppose à la multiplicité des dieux païens l'unité de Dieu le Père. Car il y a de part et d'autre entre la morale et la religion le rapport le plus étroit. La conception des choses sous l'angle de la nature ne pouvait amener qu'à l'*homo lupus*; la conception des choses sous l'angle de l'Evangile amènera à l'*homo frater*. A la notion religieuse de paternité divine correspond en effet, pour Jésus, la notion morale de fraternité humaine.

Dieu est pour toi un Père; les hommes doivent être pour toi des frères. En tout homme il y a quelque chose de Dieu comme en tous les enfants d'une famille il y a quelque chose du père. Les sentiments de l'enfant pour l'enfant sont aussi, par leur retentissement dans l'âme du père, les sentiments de l'enfant pour le père. L'amour que tu témoignes à l'homme, tu le témoignes à Dieu. Ton indifférence ou ta haine à l'égard de l'homme, Dieu les ressent comme une haine ou une indifférence à son égard. Y a-t-il autre

manière de haïr ou d'aimer Dieu que de haïr ou d'aimer les hommes ? « Quand le Fils de l'homme viendra... il séparera les uns d'avec les autres... et dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous les bénis de mon Père... j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli.... Seigneur, quand ?... Toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits d'entre mes frères, vous me l'avez fait à moi-même ! Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous, maudits... car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger et vous ne m'avez pas recueilli.... Seigneur, quand ?... Toutes les fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne l'avez pas fait non plus à moi-même. » Tu ne peux donc être fils de Dieu si tu n'es pas le frère de l'homme, et de tout homme. Un accroc à la fraternité, c'est la paternité qui s'écroule. Entendons-nous : que tu manques à la fraternité, même à l'égard d'un seul homme, c'est de la paternité divine que tu t'exclus.

Tu voudrais établir des différences et rester libre de tenir à l'écart les indignes ? Mais, si Dieu distinguait, serais-tu d'entre les dignes ? Tout homme n'est-il pas pour Dieu le Père un Enfant prodigue ? Dieu t'accueille quoique indigne, et il te traite en fils de la maison ; Prodigue accueilli, tu dois devenir pour ton prochain un Bon Samaritain ; tu dois traiter en frère ton prochain. Ce que tu as à oublier de sa part n'est que peu de chose en proportion de ce que Dieu a oublié de ta part. Si tu hésites à lui remettre sa dette, Dieu devra-t-il continuer à considérer la tienne comme remise ? « Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres ; mais, si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus les vôtres. »

Dieu, d'ailleurs, ne distingue pas. Ses fils, ce sont tous les hommes, parce que son amour veut les considérer

comme tels. Et de même ton prochain, ce fils de Dieu qu'est tout homme, c'est tout homme que tu rapproches de toi dans le sentiment d'une commune parenté divine, c'est tout homme dont tu te rapproches par amour fraternel inspiré de l'amour paternel ; tout homme, en conséquence, celui-là même qui ne t'aimerait pas : « Afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux, aimez vos ennemis ;... il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il répand sa pluie sur les justes et les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment... que faites-vous d'extraordinaire ? les païens même n'en font-ils pas autant ! Soyez parfaits [dans l'amour] comme votre Père céleste est parfait. » Que cet amour englobe avec l'ennemi personnel et l'adversaire politico-religieux aussi et à plus forte raison l'étranger, il est inutile d'y insister : l'étranger rentre dans la famille du Père et il y a moins de haine à vaincre pour l'aimer que pour aimer les premiers.

Le mobile de la conduite qui consistait tout à l'heure dans l'individuellement utile et présupposait en tout temps l'hostilité effective et l'éventualité de la violence à l'égard d'autrui, se hausse ici à l'universellement utile. L'universellement utile c'est l'amour. *L'amour évangélique a pour trait caractérisque le renoncement aux prérogatives de l'individu ou du groupe individualisé partout où leur maintien menacerait l'universalité essentielle de la société humaine.* Pour affirmer l'universalité de sa paternité Dieu s'est renoncé lui-même. N'est-ce pas un renoncement ; n'est-ce pas, dans l'abandon des exigences de sa justice, un don de lui-même que le pardon qu'il accorde sans condition au Prodigue, que la mansuétude avec laquelle il fait « luire son soleil sur les méchants comme sur les bons ». N'est-ce pas, dira bientôt la pensée apostolique, un renoncement, n'est-ce pas un abandon de ses limites que le don de lui-même que Dieu nous fait en son Unique ? Et Jésus a manifesté aux hommes en sa personne le renoncement divin. La pensée apostolique se plaira à le représenter Parole-Dieu auprès de Dieu s'in-

carnant pour enseigner les hommes, ou Messie préexistant au sein de Dieu prenant « forme de serviteur » et se rendant « obéissant jusqu'à la mort de la croix » pour les sauver. Elle en tirera pour la conduite des chrétiens cette direction générale : « Soyez animés des sentiments dont Jésus-Christ a été animé ; que nul n'ait en vue ses propres intérêts, mais que chacun ait égard à ceux des autres ». Le Maître avait dit lui-même plus simplement : « Je suis venu pour servir ». Et il imposait à ses disciples la loi de l'asservissement volontaire : « Quiconque veut être grand parmi vous, qu'il soit le serviteur de tous » ; « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même ». Pour en marquer nettement l'extension extrême il reprenait le commandement ancien : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, et l'amendait en ces termes : « Aimez-vous les uns les autres *comme je vous ai aimés* », vous renonçant vous-mêmes, s'il le faut, comme je me suis renoncé.

Comme je vous ai aimés, les limites extrêmes du renoncement évangélique sont dans l'abandon de toute résistance aux violences de l'ennemi. Jésus l'a enseigné : « Vous avez entendu qu'il a été dit : œil pour œil et dent pour dent. Mais, moi, je vous dis de ne pas tenir tête au méchant... » Il s'agit, qu'on l'entende bien, de s'abstenir non de toute résistance quelle qu'elle soit, mais de toute résistance *par la violence*. C'est pour soutenir la plus vive des luttes au contraire, la lutte contre le mal, et pour assurer la victoire du bien que Jésus commande aux siens, en face du méchant, de laisser là les armes du régime naturel pour se servir des seules armes de l'amour. Faiblesse ? Qui l'osera dire ? Une preuve de force intérieure beaucoup plutôt, puisque le renoncement à la violence suppose de la part de celui qui en est capable une victoire personnelle sur la tyrannie des réflexes les plus élémentaires de l'organisme physique. Faible ce Richard Weaver dont W. James a rappelé le cas impressionnant ? Mineur et boxeur émérite, converti à l'Evangile, il s'avise

un jour de suivre à la lettre le précepte de Jésus et, giflé sans raison par un camarade, il tend l'autre joue. « Il me frappa cinq fois. Je lui tendis ma joue pour la sixième fois ; mais il se détourna et partit en jurant. Je lui criai : que le Seigneur te pardonne comme je le fais, et qu'il te sauve ! » Une preuve de force intérieure et une source de force effective sur les autres. Deux jours après, l'agresseur accueille en pleurant Weaver et lui dit : « Richard, veux-tu me pardonner... Je t'ai pardonné, lui dis-je ; demande à Dieu de te pardonner... Je lui serrai la main ». (1) Méthode indéniablement efficace — ce seul exemple interdirait de prétendre le contraire — quoique tout opposée aux méthodes naturelles, Jésus l'a enseignée : elle était dans l'exemple de Dieu, Père du Prodigue. Il l'a pratiquée lui-même. Car on ne rappellera pas à l'encontre de cette assertion la véhémence avec laquelle il tance à l'occasion ses adversaires : il ne s'agit pas là de violence physique. On ne dira pas davantage qu'en une occasion mémorable il n'a pas tendu l'autre joue. Ce serait oublier que peu auparavant, à l'heure décisive de sa carrière, il a donné au disciple qui voulait le défendre l'ordre fameux : « Remets ton épée dans le fourreau », et que peu après, à l'heure finale, en un acte d'amour qui résume et parachève l'œuvre de toute sa vie, il dira pour ses bourreaux la plus fameuse prière : « Père, pardonne-leur ».

Renoncer à soi-même ! On a pu voir là le précepte d'une morale d'esclavage ; et ne vient-il pas d'être question d'asservissement ? C'était, nonobstant l'apparence, le précepte d'une morale de libération. Ce soi-même auquel il s'agit de renoncer ici, c'est en effet celui de l'homme selon la nature. C'est cette extension de l'être dans le champ de la nature et selon les modes d'évolution de la nature, cette identification de l'être humain avec l'être animal où l'individu un ou multiple croit s'épanouir et où il s'épanouit en

(1) W. JAMES, *L'expérience religieuse*, p. 238.

effet, mais aux dépens du meilleur multiple et du meilleur soi-même, aux dépens de l'Humanité autour de lui, et de l'Homme en lui.

La ruse ou la brutalité qu'il est obligé de déployer sans cesse pour s'affirmer dans des limites qu'il ne maintient et qu'il n'élargit que contre les autres l'enchaînent au niveau de l'animalité et font de lui non seulement le *homo homini*, mais encore le *homo sibi lupus*. Qu'il passe au régime évangélique, il acquerra le meilleur soi-même de l'Homme digne de ce nom. Le renoncement qu'accepte l'individu le discipline en effet ; il en ramasse et en concentre les énergies ; il en précise les contours compromis aux confins de l'animalité et leur impose l'empreinte de la personnalité. Allât-il jusqu'à l'acceptation de la mort, la loi se vérifie. Ou dirons-nous que la personnalité de Jésus martyr et des martyrs qui le suivirent se soit évanouie avec le dernier souffle de leur vie matérielle ? N'a-t-elle pas acquis à ce moment précis son plus haut et son plus inaltérable relief ? Et en même temps qu'il enfantait la personne humaine, le renoncement a rendu possible l'Humanité. Cet idéal d'une fraternité de tous qui s'est imposé à elle le jour où elle a eu conscience de la paternité divine à son égard, il rend la personne nouvellement née capable de le réaliser. Le jour où elle a su que Dieu était un Père pour elle, elle a eu la vision de l'humanité fraternelle ; à mesure que, s'appliquant au renoncement, elle parvenait à faire triompher en elle les intérêts de tous sur ses intérêts particuliers ou sur les intérêts des groupes individuels dont elle faisait partie, elle contribuait à réaliser sa vision. Dépouillant le *lupus*, elle devenait le *frater* et créait des *fratres* ; laissant là et entraînant par la contagion de l'amour les autres à laisser là, dans la mesure où elles risquaient de provoquer les oppositions d'intérêts, les singularités naturelles de l'individu, de la famille, de la nation, de la race, par dessus toutes les barrières qui s'efforcent de lui faire obstacle, elle contribuait à instituer l'Humanité.

La pensée chrétienne traditionnelle a suffisamment insisté sur le sacrifice que fit Jésus de son individualité particulière quand il accepta la mort. A-t-on assez remarqué, a-t-on assez retenu l'austérité âpre qui caractérisa ses rapports avec les individualités naturelles multiples les plus notables, la famille et la patrie ? Rien n'est plus fréquent dans la prédication chrétienne ou dans les livres de morale chrétienne que la présentation de Jésus comme homme de la famille et comme homme de la patrie. Rien n'est d'un évangélisme plus doux : Jésus est l'homme de la fraternité universelle. Aurait-il nié le bien fondé de la famille ou de la patrie ? Rien n'autorise à le prétendre. Mais tout autorise à affirmer qu'il a condamné l'attachement à la famille ou à la patrie dès que, trop exclusivement inspiré de l'ordre naturel, il induit par l'oubli des liens qui, sous le regard du Père, rattachent l'homme à tout homme, à rester dans l'étroitesse individualiste. Lui-même, à vrai dire, il est le Sans foyer, et le Sans patrie. L'hospitalité qu'il accepte à l'occasion chez ses amis de Béthanie, l'émotion qu'un jour fit naître en lui la vue de Jérusalem et d'autres traits de ce genre, rares d'ailleurs dans les souvenirs des Evangélistes, n'auraient jamais dû faire illusion à ce sujet. Ils n'ont pas empêché le Fils de l'homme de n'avoir « pas de lieu où reposer sa tête ».

Sa famille ? — Il a pu, jeune, croître « en sagesse et en grâce » dans l'intérieur de Joseph et de Marie, et apprendre en toute modestie le métier paternel. Dès le début de son ministère public il se détache des siens avec une décision qui paraîtra dure à quiconque elle ne paraît pas sublime, et dont la sublimité reste dure. Un jour que, accaparé par la foule attentive, on vient lui annoncer sa mère et ses frères : « Qui est ma mère, se borne-t-il à répondre, et qui sont mes frères ? » Puis, promenant ses regards sur ceux qui sont assis autour de lui : « Voici, dit-il, ma mère et mes frères, car celui qui fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère ». S'agirait-il là d'une mesure dictée par

des circonstances spéciales — ses parents venaient se saisir de lui, croyant qu'il avait « perdu l'esprit » ! — Non, car conséquemment à son attitude personnelle, Jésus a donné à ses disciples cet avertissement d'une portée toute générale et qui, s'il n'emporte pas toujours les mêmes conséquences, relève indéniablement du même esprit : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ». Il n'est pas hors de toute vraisemblance de penser que l'opinion de saint Paul sur le mariage : « se marier c'est bien, s'abstenir du mariage, c'est mieux », à propos de laquelle l'apôtre reconnaît d'ailleurs n'avoir « pas d'ordre du Seigneur », ait été celle de Jésus lui-même. Il s'oppose absolument (1) au divorce. Mais cette décision, d'après le contexte, dit moins en faveur du mariage qu'elle ne dit contre le renouvellement du mariage. Dieu, créant l'homme homme et femme, a institué le mariage : se marier, c'est bien. Divorcer *et prendre une autre femme*, c'est « commettre adultère » — c'est-à-dire briser l'unité de la famille par l'infidélité commise à la première femme ? Bien plutôt, ce serait sacrifier avec excès à une extension de nature individualiste à laquelle le mariage unique autorise à sacrifier avec mesure. Mesure dépassée, mesure permise... ! Oui, pour un peu, le mariage apparaîtrait comme une permission plutôt que comme un devoir. Et c'est l'impression que les disciples, conscients de la nuance, paraissent éprouver d'après leur remarque : S'il en est ainsi « il vaut mieux ne pas se marier ». Jésus admet cette conclusion : « Les hommes ne sont pas tous capables d'entendre ce conseil... Libre à celui qui en est capable de le suivre... pour le royaume de Dieu. »

Jésus est moins encore l'homme de la patrie. Si quelques textes isolés paraissaient contredire cette assertion, l'attitude

(1) On sait que la restriction faite par Matthieu « xix, 9 » « Celui qui répudie sa femme, *si ce n'est pour cause d'infidélité...* » est absente du texte, probablement primitif, de Marc (x, 1-12).

réelle de Jésus à l'égard de son pays en établit indubitablement le bien fondé. Depuis des siècles la patrie juive avait perdu l'indépendance politique, et jamais plus qu'à l'époque de Jésus, sous la domination romaine, elle n'avait eu plus de fils désireux de la lui rendre. On a souvent analysé l'atmosphère de révolte qui imprégnait alors Israël, le désir exaspéré de la venue du Messie qui réaliseraient les espoirs populaires. Nul doute que la plus grande part de la faveur populaire qui, au début de son ministère, s'attacha à Jésus, n'ait eu son origine dans la persuasion qu'il serait le libérateur attendu. Nul doute que l'origine du revirement d'attitude qui se manifesta bientôt n'ait été dans la déception de cette attente. Car Jésus, sur ce point, trompa l'attente patriotique et, dirons-nous, du point de vue naturel, légitimement patriotique de ses concitoyens. Les historiens, si divisés dans leurs conceptions de la vie du Maître, et actuellement assez généralement disposés à renoncer à tout essai de la reconstituer, s'accordent à reconnaître dans la Multiplication des pains, le moment décisif précis où elle commence à s'acheminer vers l'issue fatale ; dans la multiplication des pains, ou plutôt dans une conséquence de ce prodige qui, entourée de mystère dans la relation des trois premiers Evangiles, est clairement exposée dans le quatrième : « Les gens... disaient : c'est vraiment le prophète... ils allaient venir l'enlever pour le faire roi ». Ainsi l'exaltation patriotique des Juifs croit trouver en Jésus son héros. Mais Jésus se refuse à cette mission, à certains égards fort honorable. Non sans peine. La foule insista, et vraisemblablement aussi ses disciples, qui partagèrent longtemps les ambitions nationales de leur peuple : « Il *obligea* ses disciples à monter dans la barque et à le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait la foule ». Et si lui-même « monta seul sur la montagne, à l'écart, afin de prier » c'est sans doute pour mieux s'affirmer dans une résistance qui lui coûtait. Mais il a résisté. Et son refus, il va le payer de sa popularité. « Dès ce moment plusieurs cessèrent de le suivre. » Il va le payer

d'une part au moins de ses souffrances et de sa mort : « Dès lors Jésus commence à montrer à ses disciples qu'il lui fallait souffrir... et être mis à mort... » Et sa destinée s'accomplit. Rien dans la suite ne permet de penser qu'il regretta son attitude. Si, peu avant la fin, il lui arrive de jeter sur Jérusalem une plainte lourde de tendresse meurtrie, ce n'est pas la capitale de sa patrie dont il déplore le sort, c'est la ville aimée dont il eût voulu voir les enfants, répondant les premiers à une plus haute vocation, franchir les premiers les portes du royaume de Dieu.

Non, Jésus n'est ni l'homme de la famille, ni l'homme de la nation ; il n'est l'homme d'aucun groupe individualisé selon l'ordre de la nature. Il ne voulut pas l'être. Il ne fallait pas qu'il le fût. On le sentit bientôt au sein des premières générations chrétiennes, et les merveilleux récits de la nativité recueillis par Matthieu et Luc, et les considérations johanniques ou pauliniennes sur l'origine métaphysique du Christ sont là comme autant de preuves de ce sentiment, parce qu'elles en sont le produit : il n'était pas de l'ordre naturel. Jésus de Nazareth, fils de Joseph, le charpentier, sujet israélite ? Non. Ce n'était là que l'apparence. En réalité, il était le Christ, le fils du Dieu vivant, sans filiation, sans nationalité, sans attache à aucune race humaine particulière. Ou si, à l'origine, la réalité, c'était l'ordre naturel, il fallait qu'à la fin ce fût l'ordre divin. Il fallait, imposant à son individualité la plus dure discipline, que Jésus devint par le renoncement à ses liens avec les groupements restreints les plus chers au cœur de l'homme naturel, l'Homme de l'ordre divin, le chef de la famille, le roi de la patrie des enfants du Père, le fondateur de la fraternité humaine universelle. Au surplus n'est-ce pas, par cette rupture avec les groupes individualisés où l'être humain a ses origines et où il se prolonge, le renoncement suprême qui se prépare, pour lui, de son individualité particulière ?

Le renoncement auquel s'astreignit Jésus, dira-t-on peut-être, lui était imposé par sa mission de fondateur. Cela est vrai. Si l'on veut en conclure que tous ne sont pas capables de pousser le sacrifice aussi loin et n'y sont pas appelés, on n'aura sans doute pas tort. Si l'on en veut conclure que les disciples de Jésus peuvent se soustraire à tout renoncement, on raisonnera, me semble-t-il, contre toute vraisemblance. Pour être avec une évidence manifeste, conformément à la mission qu'il tenait du Père, l'Homme de l'Humanité, il paraît avoir exclu de sa vie, avant qu'il s'exclût lui-même de la vie, toute relation particulière de famille et de patrie. Mettons une différence entre le Maître et les disciples, elle ne pourra pas dépasser certaines limites : quiconque, à sa suite et dans le même sentiment de la Paternité divine, se sent gagné à l'idéal de la fraternité humaine est appelé à renoncer pour l'ordinaire au moins *au caractère exclusif des relations de l'ordre naturel*; il ne doit pas perdre de vue la possibilité de briser avec elles si elles le mettaient en opposition directe avec son idéal, ni, à l'extrême, celle d'abandonner sa propre nature... Que la réalité de l'ordre idéal s'établisse et subsiste, que vienne le règne de Dieu et que le disciple en fasse le premier objet et le principal de ses efforts, voilà la règle qu'il est permis de penser que Jésus établit. A chacun de fixer la mesure de renoncement qu'elle lui impose. Personne, qui veut être son disciple, ne peut l'être sans une mesure de renoncement.

Ou bien l'Evangile dirait-il autre chose ?

Un renoncement coûte toujours. Celui qu'impose la morale évangélique aura des compensations, annoncées en termes aussi vagues qu'affirmatifs : « Je vous le dis, nul n'a quitté maison, ou femme, ou frère, ou parents, ou enfants pour le royaume de Dieu, qui ne reçoive beaucoup plus dans le temps présent et, dans le siècle à venir la vie éternelle ». Il n'en coûte pas moins cher et tout porte à croire

que ce fut là le sentiment de Jésus lui-même. Sacrifier l'égoïsme familial, ou l'égoïsme national c'est, dit-il, accepter « une croix » ; la même pensée conclut en effet, en termes presque identiques, ses remarques sur l'un et l'autre sujet. « Si quelqu'un veut venir après moi... qu'il se charge de sa croix » ; « celui qui ne prend pas sa croix... n'est pas digne de moi ». Ne s'agit-il pas d'accepter ou de vouloir une violence, voire une violation des désirs et des droits naturels les plus légitimes ? Royaume de ce monde et royaume de Dieu (Jésus), chair et esprit (saint Jean, saint Paul), régime social selon la nature et régime social selon l'Evangile, ce sont là, nous l'avons reconnu par l'examen de leur principe, réalités de deux plans différents. Le passage de l'un à l'autre ne s'opère pas d'insensible façon, en vertu d'un simple développement de l'évolution naturelle : l'idéal de la cité fraternelle n'appartient pas à la nature et il ne peut dominer une morale évolutioniste à la Spencer qu'en vertu d'un inconscient emprunt à l'Evangile. Le passage exige une révolution ; un arrachement, un déracinement et une transplantation de l'arbre de la vie d'un plan à l'autre : ce que les trois premiers Evangiles appellent de préférence la conversion et que saint Jean et saint Paul appellent la nouvelle naissance. Conversion, naissance à un ordre de choses où l'homme entre non seulement avec Dieu mais aussi et du même coup avec les hommes, en des relations nouvelles ; avènement au sentiment de la paternité (conversion telle que l'entend le christianisme traditionnel), mais avènement aussi et du même coup au sentiment de la fraternité (conversion telle que l'entendrait le socialisme) ; et manifestation de l'un par l'autre en cette intime union de la religion et de la morale que n'observe pas l'Eglise en sa généralité et que répudie en général le socialisme, mais qui doit être le précieux secret de l'Evangile.

Le passage coûte, mais la paix du monde est à ce prix. L'ordre social naturel en effet est, de par son principe même, le régime de la guerre. La position de la valeur dans

l'individu unique ou dans le groupe unifié et l'attachement aux intérêts particuliers qui en résulte opposent nécessairement les individus aux individus et les groupes individualisés aux groupes individualisés en des conflits où la force seule, finalement, décide. Force de l'intelligence, force de l'habileté, force de la ruse, force de l'audace, force des poings ou des armes selon les cas, en des rencontres de multiples genres : conflits du travail et du capital, tensions économiques, concurrence industrielle et commerciale, antagonisme politique, paix armée, déchaînement des batailles, peu importe. C'est là toujours l'application du même moyen, la force, au même problème, celui des oppositions de l'individualisme.

Le passage opéré à l'universel, c'est l'amour étendu à tous les hommes qui règle les relations des hommes. Au premier degré, dans le cas supposé — le plus simple sinon le plus fréquent — où les individus en présence feraient un égal effort de renoncement, ce que l'on pourrait appeler la justice, l'équilibre dans l'amour ; maxime : aimez-vous les uns les autres ; faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fassent. Au second degré, en présence de prétentions individualistes exagérées, le sacrifice dans l'amour, l'acceptation volontaire et charitable d'une plus forte part de renoncement — aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés — jusqu'aux corollaires extrêmes de l'amour. L'amour qui se renonce, c'est la paix. Dans le cas le plus simple les individus en présence, conscients de leur fraternité devant Dieu le Père, font un égal effort de renoncement. Nul ne cherchant à étendre aux dépens d'autrui ses limites individuelles, c'est la paix — repos des luttes économiques et repos des luttes guerrières offensives — dans la justice. Dans le cas contraire, le disciple de Jésus refusant de répondre à la violence par la violence, c'est encore la paix, la paix « à tout prix » par l'abstention même de la violence défensive. La paix des lâches, la paix contre l'honneur ? Qui le dira, même d'entre les partisans réfléchis de

la morale de l'ordre naturel ? La paix par l'amour qui se sacrifie, la paix des héros de l'ordre divin.

Nous l'affirmions dès le début : il n'y a pas de morale évangélique de la guerre.

II

Morale impraticable ? idéal inaccessible sur la terre ? Dans l'idée de Jésus, certes pas. La variété surprenante des textes permet à quiconque s'attache à la lettre de discuter — et l'on sait si les exégètes ont usé de la permission — sur le caractère terrestre ou céleste, présent ou futur de la société fraternelle. Une considération pourrait suffire à couper court à de fastidieux débats : en exigeant le passage de l'individuellement à l'universellement utile, Jésus exigeait quelque chose de possible *ici-bas*. La conversion et ses conséquences individuelles et sociales dans la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt de l'ensemble sont des phénomènes observables et observés. Des chrétiens selon Jésus peuvent exister : ils existent, ou ont existé. L'Homme et l'Humanité sont possibles. Leur avènement peut constituer une très difficile entreprise ; il n'est pas une chimère. Ce devait être pour Jésus une tâche à entreprendre sans délai, à poursuivre sans répit.

C'est cette conviction solidement fichée en la conscience qui anima le zèle des premiers disciples. Les associations de l'âge apostolique sont de véritables « fraternités ». Le communisme librement consenti par le renoncement de chacun à ses prérogatives individuelles les garantit à l'intérieur contre toute tension économique. « Personne ne disait que ce qu'il possédait était à lui en propre... car nul n'était dans le besoin. » (1) Et si d'autre part, elles visent à étendre leurs limites selon l'ordre du Maître : Allez, instruisez toutes les

(1) Je n'oublie pas que le dénuement atteignit bientôt l'Eglise de Jérusalem (II Cor. VIII-IX). Fut-ce parce que son communisme dépassait la limite du

nations, elles ne songeront à s'agrandir que par l'amour. Par la prédication de l'amour paternel de Dieu en Jésus-Christ, par la démonstration de leur amour fraternel, elles attireront librement à elles gens de toute origine : déjà il n'y a plus en elles « ni Juif, ni Grec, ni homme, ni femme » car tous y sont « un en Jésus-Christ ». Paisible à l'intérieur, l'Eglise n'admettra pas de violence envers personne à l'extérieur. Que, fidèle à son programme, elle s'acharne à convertir le monde à l'Evangile, ce sera — ce pourra être — l'avènement de la fraternité universelle, et de la paix sur la terre.

Mais une joûte épique se prépare. L'Eglise apostolique, communauté conçue selon l'esprit du Maître, forme en face des sociétés antiques, une société nouvelle *complète*. Autant et plus que les Etats de l'ordre naturel, elle prétend à l'indépendance car elle a, tous résumés dans l'amour, avec ses instruments de propagande, ses principes économiques. L'amour fraternel que fait naître et que nourrit l'amour de Dieu le Père se bornerait-il à régler les rapports spirituels des hommes, laissant à quelque autre principe le soin de régler leurs rapports temporels ? Se préoccupera-t-il des besoins de l'«âme» de la communauté et point de ceux de son «corps» ? La piété de Jésus paraît ne rien connaître d'un dualisme aussi superficiel. Elle dit bien il est vrai : Pour ce que vous mangerez... ne vous en inquiétez pas. Votre Père sait... Cherchez premièrement le Royaume. C'est que, pour elle, « chercher le Royaume » c'est, en acceptant la paternité divine, prendre au sérieux la fraternité humaine : Ne vous inquiétez pas, le Père sait que, la fraternité mise au premier plan des préoccupations, le pain du corps aussi bien que le pain de l'âme se trouve à point, par-dessus. Société nouvelle complète et dont l'ambition est d'attirer à elle, au fur et à mesure qu'elle les convertira, tous les

renoncement évangélique tel qu'il nous apparaît : renoncer non à toute propriété individuelle mais à la propriété individuelle dans la mesure où le maintien en provoquerait des luttes, — ou parce que, sous l'influence de l'attente d'une parousie prochaine, il se vicia d'inaction ?

hommes, l'Eglise va viser non à s'associer aux Etats antiques, sociétés complètes elles aussi, mais de l'autre ordre ; elle va chercher à substituer au leur son régime social, soit qu'elle les anéantisse, soit que, en gardant la figure extérieure, elle en renouvelle l'inspiration, les dépouillant de toute préten-
tion individualiste qui puisse les mettre en opposition les uns aux autres, faisant d'eux de simples cellules du corps de l'humanité, des communautés de l'Eglise universelle... Là est sa mission, là sa raison d'être. L'entreprise est gigan-
tesque, car le régime antique va se défendre. Le Dieu nou-
veau, l'Esprit fraternel a-t-il quelque puissance ? il va avoir
l'occasion d'en convaincre le monde, car le vieux dieu auquel il s'attaque, la belliqueuse Nature est d'une force écrasante.
Elle a pour elle les siècles, les millénaires d'une évolution animale soumise à ses lois et qui a déposé dans l'homme tous les instincts de la bête, ou qui en tout cas a dirigé ses intérêts en un sens tout contraire à celui que vient indiquer l'Evangile. Et de tous les organismes issus de son principe, elle va opposer à l'Eglise naissante le plus formidablement parfait : l'empire romain. Laquelle des puissances en présence va l'emporter ?

Peut-être, du point de vue chrétien, ne mesura-t-on pas dès l'abord l'étendue de la difficulté. Une illusion tenace au sein des premières générations faisait espérer, à l'occasion d'un retour prochain du Seigneur la fin du monde et, en conséquence, la disparition de l'ordre politique naturel. Certains textes assez troublants en font remonter la prophétie à Jésus lui-même. Est-ce une erreur de la tradition, ou faudrait-il admettre que le Maître, par une de ces lacunes secondaires fréquentes au génie, eût sacrifié sur ce point au pen-
chant très marqué dans l'Israël de son temps pour les ima-
ginations eschatologiques ? Par là s'expliquerait peut-être la présence, dans les Evangiles ou dans les Epîtres, de pas-
sages dont on s'est souvent servi pour contester l'opposition des régimes, le « Rendez à César ce qui est à César », le « Que toute personne soit soumise aux puissances », la légitima-
tion

qui semble tacitement reconnue au métier des armes par les conseils de Jean-Baptiste aux soldats ou par l'admission dans l'Eglise du centenier Corneille. Le temps « était court ». Qu'en attendant le retour imminent du Seigneur chaque converti continuât à exercer son métier : si l'apparence en contre, disait la saine doctrine, qu'on y apportât un esprit averti et il suffirait. Ce n'était pas la peine de bouleverser de petites révolutions partielles un état de choses destiné à brève échéance à un complet bouleversement...

Concessions dangereuses pour le principe évangélique, dont elles pouvaient émousser la force de renouvellement social. On s'arrêta momentanément sur la pente. Quand, le Seigneur ne revenant pas, l'espoir eschatologique apparut vain à tous les yeux et qu'il fallut se résoudre à vivre ici-bas, on se ressaisit. Les chrétiens songèrent sérieusement à établir par l'amour le régime fraternel, et le conflit s'accusa avec àpreté. Comme il fallait s'y attendre, le régime naturel ayant dans la force armée son suprême recours, c'est sur la question du service militaire qu'il se spécialisa. Servir, c'était faire acte d'adhésion au culte de la nation ; le soldat prenait part aux sacrifices offerts en l'honneur de l'empereur. Et c'était s'engager à maintenir en cas de besoin l'autonomie de l'empire par le glaive. C'était reconnaître la légitimité, c'était proclamer le caractère divin du régime social que l'Evangile entendait supprimer, et en favoriser le maintien par le moyen de la force en sa manifestation la plus brutale et la plus directement opposée à l'amour évangélique. Servir, c'était adopter la religion de la nature, et renier la religion de Jésus.

Les chrétiens vont-ils servir ?(1) C'est la question en laquelle se résume à l'origine l'ensemble des relations de

(1) Nous renvoyons ici aux belles pages de M. SECRÉTAN, dans le numéro de septembre de cette *Revue*, auxquelles nous devons nous borner à emprunter quelques affirmations capitales. — Voir aussi la brochure de HARNACK, *Militia Christi, die christliche Religion und der Soldatenstand in den ersten drei Jahrhunderten*.

l'Eglise et des états. Et d'abord il semble que ce sera non. C'est non. La doctrine généralement acceptée au cours des trois premiers siècles, c'est que « le métier de soldat est incompatible avec la profession de christianisme ». Les principaux Pères de l'Eglise, Tertullien, Origène, Lactance, tirent du principe évangélique la conséquence qui, en sa rigueur extrême, avait échappé sinon à Jésus, peut-être aux apôtres : « Il n'y a aucun rapprochement possible entre le pacte divin et le pacte humain... entre le camp de la lumière et le camp des ténèbres. La même vie ne peut être due à Dieu et à César... Nous ne pouvons admettre comme licite l'état de soldat » (Tertullien). « Dieu nous interdit beaucoup de choses qui sont autorisées par les lois civiles... La défense que Dieu a faite de tuer ne souffre pas d'exception » (Lactance). « Nous ne combattrons pas pour l'empereur, même s'il nous persécute » (Origène). Beaucoup de chrétiens suivent ces préceptes. C'était faire acte de rébellion contre la loi de la nation. Ils payèrent de leur vie leur fidélité à leur conviction. Les persécutions commencèrent et sévirent. Moment tragique, où se joue sur la vie et la mort d'une poignée d'hommes, la vie ou la mort d'un idéal. Qu'ils meurent, et c'est l'idéal qui est sauf. Et ils meurent ; et l'idéal est sauf. Mais l'idéal se réalisera-t-il vraiment dans ces conditions ? Mais si tous meurent, suggèrent bientôt le Doute et la Peur, la peur mère du doute, l'idéal subsistera-t-il ? et en qui ? et avec quelles chances de passer jamais dans les faits ?... Alors, afin qu'ils ne meurent pas tous, par amour de leur idéal et aussi sans doute par amour de leur propre vie, ils cherchent un arrangement que l'empire, fatigué de suppliquer des rebelles trop débonnaires, va rendre facile. On le trouve dans la distinction entre *militare*, l'exercice de l'art militaire en temps de paix, et *bellare*, la pratique de la guerre. Le chrétien ne peut être soldat de son propre gré. Si l'autorité l'oblige à porter l'épée, qu'il la porte, mais qu'il se garde d'avoir jamais à répondre du sang versé (Canons d'Hippolyte).

Que vaut le compromis ? Tertullien le considère comme une lâcheté de la part des chrétiens, remarque M. Seerétan, et, continue-t-il, l'empire devait le considérer comme illusoire, car c'est surtout pour la guerre qu'il avait besoin de soldats. Lâcheté, ou plus simplement, — car qui sommes-nous pour reprendre à l'égard des chrétiens des premiers temps le jugement de Tertullien ! — concession moins illusoire pour l'empire que pour l'Eglise, c'est l'Eglise qu'elle va duper. A la vérité, tous les chrétiens n'en voulurent pas profiter. Plusieurs continuèrent à refuser l'enrôlement, et d'autres à se rebeller sous les armes. Même après l'accord passé avec Constantin, le Concile d'Arles (314) dut s'occuper de cas de ce genre. Toutefois, le nombre des supplices diminua. La persécution s'éteignit. Les chrétiens flétrissent. L'axe du scandale se déplace à leurs yeux. Au début, le scandale, c'était le métier des armes, en soi, la factice distinction entre paix armée (*militare*) et guerre (*bellare*) n'effleurant pas même les esprits. Bientôt ils admettent le service en temps de paix ; dès 312, l'Eglise reconnue institution impériale, on montrera du doigt ceux qui s'obstinent dans l'intransigeance première et qui jettent les armes en temps de paix (*in pace*) ; le Concile d'Arles usera contre eux de la peine effroyable de l'excommunication ; il les reniera. Puis, l'évolutionachevant son cours, l'inadmissible pour l'Eglise ce sera ce que l'empire avait dès le début considéré comme tel et ce qui l'avait opposé à l'Eglise : se soustraire à la pratique de la guerre (*arma conjicere in bello*). Donc, le point de vue du régime social selon la nature qu'elle avait mission de renverser, elle s'y est installée. Son non primitif est devenu un oui ; sa contradiction, une adhésion. Que conclure, sinon que son triomphe sous Constantin est en réalité — on l'a remarqué souvent à des fins diverses — sa défaite. Il consacre une défaite : pourquoi Constantin en effet se décide-t-il à accorder au christianisme le caractère de religion officielle ? Parce que de prétendus étendards du Dieu des chrétiens,

des enseignes sur lesquelles il a fait apposer les initiales de Jésus-Christ, lui auraient valu la victoire sur son rival Maxence. Qu'il ait pu croire, et que l'Eglise de son temps ait cru avec lui que le Dieu de l'Evangile prenant parti dans un conflit sanglant serait nécessairement du côté du plus fort, c'est la preuve que d'avance, à ce moment, l'Eglise s'était reniée : prête à servir les intérêts d'un groupe, déjà elle avait perdu de vue l'universalisme de son principe. Et cette défaite en prépare d'autres. Devenue officielle à la faveur d'une confusion que personne ne remarque, sauf quelques attardés, l'Eglise va perdre totalement de vue et ses origines et ses fins. Le paganisme avec lequel pendant quelque temps elle partage encore les faveurs du pouvoir civil, elle aura d'autant moins de peine à l'évincer que, sur un point essentiel, elle s'est elle-même paganisée : le dieu qu'elle adore sous le nom de Dieu le Père et que l'Evangile présentait comme Père de tous n'a plus d'autre ambition que les dieux de la Rome antique. Comme eux, il est prêt à borner son rôle à seconder Rome dans ses entreprises de violence contre les Barbares, ou contre les entreprises des Barbares contre elle. Il va se substituer à eux. Dès le v^e siècle, c'est fait. L'ordre naturel, à peine troublé quelques années par les révoltes des martyrs, s'est pleinement ressaisi. Son régime n'a plus rien à craindre d'une Eglise qu'il a ralliée et dont toute l'action se réduit à couvrir de quelques noms nouveaux des réalités inchangées.

L'Eglise chrétienne s'imagine servir encore le Dieu de Jésus ; elle l'a trahi. Perdant de vue, parce que l'amour qui l'eût réalisé lui imposait de trop durs renoncements, l'idéal de la fraternité universelle que le Dieu Père lui proposait, elle a ramené son horizon social aux vieux groupements organisés par l'évolution sous l'œil indifférent du dieu Nature. L'histoire de l'Eglise depuis Constantin est étroitement liée à l'histoire politique de l'Europe. A Rome, l'Eglise suivit les destins de l'empire d'occident, à Constantinople

ceux de l'empire d'orient. Les empires écroulés et fractionnés, avec eux elle se fractionne...

La guerre des Balkans a révélé le strict individualisme national des églises de rite grec, et la guerre de 1914 aura révélé à ceux qui peut-être ne le soupçonnaient pas encore, celui des autres confessions. L'unité en apparence si puissamment forgée du catholicisme ? l'union évangélique universelle du protestantisme ? Sans consistance réelle, brisées au premier heurt grave des controverses politiques. Le catholicisme malgré sa parfaite unité de doctrine et la puissance administrative de sa hiérarchie, le protestantisme qu'un plus étroit contact avec la Bible aurait dû rendre plus attentif à l'Evangelie du Dieu Père et de l'humanité fraternelle, ont témoigné d'une également misérable impuissance à conjurer le fléau (1). A l'appel du tocsin de la mobilisation, les seuls groupements humains cohérents se sont trouvés les nations. D'Eglise ? pas trace, sinon dans cette douleur inefficace de quelques âmes déçues que symbolisa de façon touchante l'attitude d'un Souverain Pontife aux portes du tombeau. Ou, si l'on veut, une Eglise divisée contre elle-même en des églises en parfaite solidarité avec leurs nations respectives ; des églises pénétrées de l'inspiration de l'ordre naturel, c'est-à-dire la négation de l'Eglise.

(1) Conjurer le fléau déchaîné ? Au début de cette année, à l'heure où il était encore possible et où il eût été utile d'étudier le problème, les diverses fractions du catholicisme et du protestantisme européens, invitées par les autorités ecclésiastiques de la Suisse réformée et à l'instigation du Synode de l'Eglise nationale vaudoise à un congrès de la paix, s'étaient misérablement dérobées. Il s'agissait, on se le rappelle, « d'amener les diverses Eglises chrétiennes d'Europe à user de leur influence sur les peuples et sur les gouvernements en vue du développement des sentiments pacifistes, et de prévenir ainsi les horreurs de la guerre ». Sur 101 circulaires, la moitié restèrent sans réponse. Des Eglises catholiques, rien. Des principales Eglises protestantes de France, d'Angleterre, d'Amérique, rien. Les Eglises allemandes déclinèrent l'invitation, sauf celle d'Alsace. Plusieurs Eglises de France aussi, à cause, dirent-elles, de la question des provinces annexées... Voir *L'Eglise nationale* (de Neuchâtel), 14 février et 6 juin 1914.

Il fallait s'y attendre : le christianisme a renoncé à établir le régime social que son Chef lui donnait à établir. Le christianisme catholique ou protestant, une société complète au sens où d'après l'Evangile nous avons cherché à définir ce terme, société autonome qui règle selon l'amour toutes les relations de ses adhérents ? Ombres d'associations qui se sont contentées d'une ombre d'influence « spirituelle », abandonnant le reste, la « matière » et la complexe réalité que ce terme implique, toute la question sociale proprement dite, aux soins des Etats, sans veiller à ce que les Etats fussent préalablement purgés de leur naturalisme. C'est aux Etats, à chacun de leurs groupements politiques naturels respectifs que les « chrétiens » aussi bien que les autres sont réduits en tout lieu à demander les éléments indispensables à la vie. C'est à eux que, devant leur vie, ils vouent leur vie ; et cela est normal. Mais cela prouve que pour caractériser la société actuelle, le terme d'Eglise en son sens primitif étant exclu, seul celui de l'Etat a quelque propriété. Il n'existe pas d'Eglise ; il n'existe que des Etats qui, pour l'essentiel, n'ont de chrétien que leur prétention à l'être. A quoi ne contredit pas le fait que, chaque Etat confiant à une « église » ou lui reconnaissant le ministère de ses « âmes », on continue à distinguer partout l'Eglise de l'Etat. De ce point de vue ces pouvoirs peuvent soutenir diverses relations mutuelles ; surordination des Eglises aux Etats (catholicisme romain en plus d'une de ses ambitions historiques, catholicisme grec) ; subordination (églises protestantes unies à l'Etat, dans le principe de l'union sinon toujours dans la réalité) ; coordination (églises catholiques ou protestantes séparées, d'origine indépendante : telles les américaines, ou rendues à l'indépendance : telles les françaises). Les églises n'en demeurent pas moins, même dans le troisième cas, et si officiellement détachées qu'elles puissent être à l'égard de l'Etat, foncièrement nationales ou étatistes au sens le plus général du mot, parce que l'homme se sent de nature obligé envers le régime social qui lui assure la subsistance. Pour

n'en citer que deux preuves, l'*Appel des protestants allemands aux protestants étrangers* (1), d'un nationalisme si particulièrement effarant, n'a-t-il pas, à côté des signatures des chefs de l'Eglise officielle, celle des représentants des communautés libres telles que les Moraves ; et le noble *Projet de déclaration* vainement proposé par le pasteur Babut au pasteur Dryander (2), dont il est légitime d'espérer que, quoique personnel, il eût rallié le suffrage du corps pastoral français, ne débute-t-il pas par la restriction significative : « Les soussignés, chrétiens d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de France, de Russie, de Belgique et de Serbie... déclarent : « Que profondément attachés à leur patrie respective, ils ne veulent rien faire, ni dire qui ne soit en harmonie avec le sincère et ardent patriotisme qui les anime... »

Ainsi l'effort des disciples de Jésus a échoué. Il a duré deux à trois siècles, à l'origine, tant que les chrétiens nourrissent l'ambition de fonder la cité universelle. L'ambition découragée, puis oubliée, ils devaient revenir chacun de son côté à l'individualisme de son groupe naturel, à la cité antique, la seule qui subsistât. De l'aspect proprement social de l'idéal évangélique quelques rares vestiges ont traversé les siècles. Constantin avait dispensé les prêtres du service militaire, faveur que le pouvoir civil a maintenue en général jusqu'à nos jours : il peut bien faire à l'Eglise, qui lui a cédé tout son peuple laïque, cette minime concession. Le ministre de la religion chrétienne ne doit pas porter les armes parce qu'il ne doit pas verser le sang. Que si l'ensemble des « fidèles » est astreint aux nécessités de la morale naturelle, les bergers au moins soient libres de suivre les préceptes de la morale divine. Encore, au cours de la crise actuelle, ces derniers ont-ils ici et là protesté

(1) Paru à Berlin en août, et largement répandu.

(2) Publié par l'*Essor* du 10 octobre.

contre une distinction qui les place, ils s'en plaignent, hors des cadres civiques. A ceux qui reprochent à l'Etat français d'exposer aux risques de la guerre vingt mille curés, on oppose le témoignage des intéressés eux-mêmes qui se félicitent d'être soumis à la loi commune, et, de leur attitude exemplairement dévouée à la nation, on attend le plus grand bien pour le catholicisme *français*, sinon pour l'Eglise catholique : dans certains milieux catholiques *italiens* en effet, paraît-il, on redoute déjà la résurrection possible de l'influence catholique française auprès du Vatican (1). Quant aux pasteurs allemands, plusieurs ont déploré de n'avoir à mettre au service de la patrie que l'épée de l'esprit. L'Etat ne leur permettrait-il pas, à eux aussi, de manier l'épée d'acier ?... (2) La prêtrise était ici-bas le dernier asile, et l'image réduite de la fraternité. Il ne déplaîtait pas à une certaine opinion que cette satisfaction fût donnée à l'idéal des premiers jours et de toujours. L'exception paraît en train de disparaître, balayée par la tempête. L'idéal, on peut le prévoir, va se réfugier tout entier là où la foi l'avait presque complètement déjà confiné, dans l'au-delà. La foi même la plus ardemment nationalisante se plaît à penser que les morts ne se battent plus et qu'une paix imperturbable unit, dès leur accès au céleste séjour, les guerriers que leur mutuelle fureur y a précipités. Ainsi des prêtres, des hommes spirituellement morts au monde, et des trépassés, de vrais morts, seuls sont tenus d'obéir à Dieu ; des hors du siècle. Les autres, la masse des vivants revenus à la loi du siècle, serviront César.

De l'aspect proprement religieux de l'Evangile enfin, les peuples « chrétiens » ont gardé la notion du Dieu Père. Ils ne paraissent pas très préoccupés des conflits qu'impliqueraient en Dieu le Père, si Dieu le Père était leur Dieu commun, leurs fratricides divisions poli-

(1) *Gazette de Lausanne*, 16 et 21 octobre, 3 et 10 novembre.

(2) *Die christliche Welt*, 24 septembre et 8 octobre

tiques. En réalité, ils ont chacun leur dieu national. C'est lui, sous le couvert du nom du Dieu unique, dont les chefs des gouvernements ont partout, sauf en France, invoqué le secours pour leurs armes. Même on a vu reparaître ici et là la vénération des dieux locaux. Paris dégagé de la menace allemande après l'offensive française de la Marne, on promène dans l'église Notre-Dame la châsse de sainte Geneviève. Anvers menacé, une procession parcourt les rues avec la madone protectrice de la ville. (1) En dépit de quelques protestations dues à une élite, ignorées des masses et dont les masses ne comprendraient pas le sens, l'Europe est revenue, ou elle en est restée au polythéisme païen que nous avons vu que suppose l'ordre social de la nature. La pratique des chrétiens a donc pris, sur un point essentiel des relations humaines, le contre pied de la morale évangélique.

Et leur enseignement officiel n'a été que le reflet de leur pratique. Les docteurs de l'Eglise romaine demandant à la tradition leur norme, n'eurent qu'à suivre en son cours l'évolution doctrinale dont les Canons d'Hippolyte et les décisions du concile d'Arles avaient marqué les premiers jalons. Ceux du protestantisme, censés revenir à la Bible, ne revinrent pas à l'Evangile. Appuyés sur le Vieux Testament ou sur les passages du Nouveau qui, nous l'avons remarqué, sont les moins conciliaires avec la pensée qui nous paraît être celle de Jésus, ils ont admis, de même que leurs confrères, la distinction des pouvoirs dans la forme traditionnelle : l'Eglise, régime de « l'homme intérieur » dira Calvin, régime spirituel institué « par la Parole » dira Luther ; l'Etat, régime de « mœurs extérieures » institué par « l'épée » (2). Ils ont à l'envi insisté sur l'affirmation pauli-

(1) *Journal de Genève*, 15 septembre et 10 octobre.

(2) CALVIN, *Institution chrétienne*, IV, xx passim. — LUTHER, *Ob Kriegsleute auch in seligem Stande sein können*, opuscule réimprimé par fragments dans la *Christliche Welt*, N°s 34 à 38 de cette année. — ZWINGLI, *Sämmtliche Schriften*, Zürich 1820, 2^e vol., Staat.

nienne : il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et sur la conséquence que l'apôtre déjà en avait tirée : celui qui s'oppose à l'autorité s'élève contre Dieu. Prise en toute sa rigueur, cette assertion devrait conférer au pouvoir civil une autorité absolue ; elle devrait impliquer la légitimité de la guerre, même offensive, dès que l'Etat l'ordonne.

Aucun de nos réformateurs n'a admis, que je sache, cette conséquence extrême de leur littéralisme scripturaire. Leur littéralisme même, appliqué à d'autres textes, devait s'y opposer. S'il est écrit que toute puissance civile vient de Dieu, il est écrit aussi qu'*« il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes »*. A côté de l'Etat, il y a l'Eglise. Les premiers protestants combattront les « gens forcenez et barbares » qui voudraient « renverser toutes policees » au profit de l'Eglise (Anabaptistes) ; ils s'élèveront de même — dans les faits avec une énergie très adoucie — contre « certains flatteurs des princes, magnifiant sans fin et mesure la puissance d'iceux » au profit d'un absolutisme de l'Etat (politiciens de l'école de Machiavel ?). Calvin reconnaîtra en des termes très généraux une limite à l'obéissance au pouvoir civil, c'est « qu'elle ne nous destourne point de l'obéissance de Celuy sous la volonté duquel il est raisonnable que tous les édits des rois se contiennent ». Luther, spécifiant, admettra la révolte dans le cas d'appel à une guerre notoirement injuste : « Alors, tu ne dois pas combattre... car tu ne saurais ce faisant avoir bonne conscience devant Dieu ». Ils ont en revanche l'un et l'autre admis sans hésiter la guerre de défense. En elle, remarque le second, ce n'est plus la main de l'homme, c'est la main de Dieu même qui guerroie et « qui pend et met à la roue, qui décapite et qui égorge ».

Mais où commencera l'exercice du droit de l'Eglise contre le droit de l'Etat ; où sera la limite du *juste* qui oblige le citoyen à répondre à l'appel de l'Etat et de l'*injuste* qui l'autorise à s'y refuser ; dans quelles difficultés ne va pas l'embarrasser l'opposition éventuelle de deux pouvoirs divins présentés comme également absous ? Les initiateurs de la

morale protestante officielle ne se sont pas souciés de la question, ou en tout cas n'y ont pas répondu. On ne pouvait répondre qu'en restreignant le caractère divin de la société civile en une formule du genre de celle que nous avons tentée : l'Etat n'est pas en soi d'institution divine ; il est le produit de l'évolution de la nature ; il ne peut être considéré comme divin — admis de Dieu — que *dans la mesure où son individualisme ne met pas obstacle à l'universalisme essentiel de l'Eglise* ; or, précisément, c'est la notion de l'universalisme social de l'Eglise qui échappe aux moralistes de la Réforme. Les textes évangéliques desquels elle ressort ? comme les catholiques ils les appliquent à la « vie éternelle ». L'Eglise sera dans l'au-delà régime universel complet ; elle n'a ici-bas, au sein de la nation aux frontières de laquelle elle arrête ses frontières, qu'à veiller au salut des âmes...

Ceux de leurs successeurs que nous avons pu consulter ont admis cette abdication sociale de l'Eglise et les conséquences qu'elle comporte pour la guerre ; et nous avons l'idée — quelqu'un voudra bien nous détromper si nous faisons erreur — que c'est le cas de tous. Tous, avec des degrés dans la confiance qu'ils lui témoignent ainsi, ont remis au pouvoir civil la direction économique de la société ; et parce que personne ne songeait à déterminer le principe modérateur de l'individualisme qui lui est naturel, tous ont admis la nécessité, et dès lors à leurs yeux la légitimité de la guerre. Beaucoup en ont exalté l'influence moralisatrice.

Des degrés dans la confiance. La tendance à la moindre confiance — on pourrait dire, dans bien des cas, à la méfiance — apparaît jalouse de conserver à l'Eglise un maximum d'action religieuse et morale ; quelquefois un minimum d'action sociale indépendante de celle de l'Etat. Assurée de voir l'idéal évangélique se réaliser dans l'au-delà, elle avance ici et là, timidement, l'avis qu'il pourrait dans un lointain avenir se substituer ici-bas à l'ordre naturel.

Elle n'en enseigne pas moins, à l'exemple des Réformateurs, le devoir chrétien de la guerre de défense ; sur la guerre de conquête, son verdict est généralement négatif. Ainsi, la grande majorité des « Ethiques chrétiennes ».

La tendance à la confiance absolue voit au contraire l'idéal social dans l'Etat. L'Eglise, définie dans les termes traditionnels, association religieuse au sens restreint du mot, serait destinée à disparaître. Le christianisme s'en retirerait peu à peu pour vivifier la société civile. Et voilà qui serait conforme, je le crois, à la pensée de Jésus s'il était entendu que l'Etat entrevu sera la société naturelle dépouillée de son individualisme, convertie elle-même à l'idéal fraternel. Ce sera au contraire, à en croire Rothe, le représentant le plus éminent de cette attitude, l'Etat individualiste type, dont l'individualité voulue de Dieu n'aura, pour s'affirmer, reculé devant aucune des entreprises extrêmes de la violence. « Tout peuple a le devoir de maintenir son intégrité et son unité naturelles ; ce qu'il doit être moralement, il ne peut l'être que par la totalité de ses éléments naturels. » En conséquence non seulement la guerre de défense, mais « la guerre d'attaque elle-même peut être conforme au devoir ». Un peuple civilisé — *civilisé* et *chrétien* semblent être dans ce vocabulaire parfaitement synonymes — peut être appelé, et il s'agit de vocation divine, à ouvrir les hostilités contre un pays sauvage ou contre des pays civilisés moralement affaiblis. Et même contre d'autres « s'il a absolument besoin pour affirmer sa situation politique [pour réaliser son individualité, cf. la plus grande Allemagne, la plus grande Serbie, la plus grande France...] d'un agrandissement de son territoire » (1). Ainsi professait, en 1848 déjà, un moraliste protestant d'Allemagne. Nous voyons à l'œuvre aujourd'hui le césarisme que, sous prétexte de morale chrétienne, il contribuait de longue date à préparer.

Morale officielle. Les quelques sectes, mennonites et

(1) R. ROTHE, *Theologische Ethik* (1848), 3^e vol., p. 958-960.

quakers, qui de plus ou moins près ont lu dans l'Evangile ce que nous y lisons, ont toujours été classées à l'extrême de l'hérésie protestante.

III

La plus formidable mèlée de l'histoire jette les uns contre les autres en une lutte antichrétienne les principaux des peuples « chrétiens » de l'Europe. Etais-ce le moment de faire entendre la voix du pacifisme évangélique ? Non, s'il s'agissait de la clamer à tous les échos. Il y a un temps pour tout sous le soleil : un temps pour commander à la destinée et un temps pour lui obéir ; un temps pour mettre en œuvre les ressources de la liberté, et un temps pour céder à la nécessité survenue, propice ou terrifiante selon l'emploi que la liberté a fait de ses ressources. Le temps de préparer librement à l'humanité un avenir de paix s'est passé à lui préparer la guerre, selon la folle maxime de la sagesse de l'ordre naturel. Il reste à subir, dans la guerre, le Destin d'airain. Le vin tiré, ce vin de sang et de larmes tiré par les sombres enivreurs auxquels les peuples livrent ou laissent à l'aventure le soin de leur direction politique, il faut le boire. Que les énergies du présent s'adonnent donc, pour la conduire plus tôt à sa fin, à l'œuvre de mort que les énergies du passé ont rendue inévitable. A supposer qu'elle pût leur parvenir, je regretterais qu'une protestation du genre de celle-ci parvint à ceux qui se battent. Parmi eux, quelques-uns assurément souffrent dans leurs convictions évangéliques. La grande masse sont tranquilles ; en accomplissant le devoir civique ils pensent accomplir le devoir chrétien ; les messages de leurs rois, les exhortations de leurs prêtres leur confirment journellement sur ce sujet les données d'une éducation séculaire. Le pourrais-je, je me reprocherais comme un crime d'augmenter le trouble des premiers, ou de troubler la tranquillité des seconds. Les voilà en train de payer pour

tous, pour moi aussi, le prix de l'égarement de tous dans le passé. Celui-là seul qui dans le passé, alors que le destin était à faire, aurait affronté la mort pour préparer la paix, aurait le droit de décourager ceux que l'heure prédestinée à la guerre appelle maintenant à affronter la mort ; et encore, le tenterait-il ? Si, m'arrangeant sans protester du régime social qui couvait la guerre, j'ai contribué à tisonner les flancs ardents du Moloch, je n'aurai pour ceux qui s'y précipitent qu'une immense sympathie. N'entends-je pas d'ailleurs gronder en moi, à l'arrière-fonds de l'être, à grand'peine réprimée par l'hymne évangélique, la forte vague de l'autre voix, celle de la Nature, celle de la Patrie terrestre séculairement maternelle. Est-il un seul des jeunes hommes des pays épargnés dont elle n'ait forcé l'admiration pour tant de jeunes hommes qui, répondant à son invite, luttent et meurent ? — Honneur à ceux qui luttent et qui meurent. Honneur aux héros. Je veux, obéissant à l'obscure et puissante injonction de ma Terre et de mes Morts, qu'on les chante et que le myrte vert de la gloire s'épanouisse à jamais sur leurs tombeaux, et que les dieux tutélaires du foyer et du pays les couronnent, ces victimes à eux sacrifiées... Et je souhaite que le Dieu de la Cité fraternelle, Dieu le Père, me pardonne de trop évidents égards pour les dieux qu'il devait destituer, les maîtres d'autrefois et les maîtres d'aujourd'hui.

Mais, si ce n'est pas le moment de vulgariser l'appel de Jésus, s'il ne veut et ne doit être que *vox clamantis in deserto*, qu'au moins cela il le soit. Parmi ceux que la tempête ne touche qu'indirectement, quelques lecteurs d'une *Revue* spéciale pourront, sans risquer de déranger le tragique et implacable désordre de l'heure, se poser à nouveau le problème. Ils doivent le faire. Qu'ils se le posent clairement et que, déchirant sans peur le voile de l'illusion, ils constatent *le conflit des devoirs* : le devoir civique, quand il oblige à la guerre ou quand il la prépare, n'est pas le devoir chré-

tien ; il lui est directement opposé. Celui qui souscrit au régime social de nature, et qui participe à la guerre ou qui simplement en admet la légitimité, celui-là obéit aux dieux de « ce monde » ; il n'est pas sous la discipline du Dieu de l'Evangile. Constatons la contrariété ; tourmentons-en notre pensée en l'y maintenant au vif. Pour y parvenir plus sûrement, imposons à notre langage la censure la plus attentive. Ne parlons plus, et demandons à nos moralistes de ne plus parler de guerre chrétienne ni de devoir chrétien de la guerre. Disons, et demandons-leur de dire : la guerre c'est l'antéchrist ; la guerre déclarée, nous sommes hors du domaine de la vie évangélique. Nous en sommes sortis ? Plutôt nous avons fait un pas plus avant dans celui de la vie de nature ; nous sommes arrivés à cette conséquence extrême de notre morale habituelle qui en trahit le caractère foncièrement païen.

Saisissons le conflit, et savourons-en toute l'appréciation. La souffrance où nous maintiendra cette volonté d'être au clair avec nous-mêmes, seule œuvre permise dans le présent, souffrons-la. Souffrir, pârir, une œuvre ? Oui, pour celui qui, reconnaissant l'utilité d'une souffrance, travaille à l'entretenir longuement en lui. Le temps viendra, le Destin actuel ayant épousé ses exigences, où la Liberté déliée aura à refaire un avenir. Alors ceux qui voudront l'avenir dans la paix se souviendront qu'on le prépare par la paix. Ils agiront.

Que feront-ils ? Tenteront-ils à nouveau la révolution échouée au troisième siècle ? Ils exigeront de l'Eglise — qu'elle se substitue aux Etats ou qu'elle en pénètre véritablement les institutions — *une action sociale complète inspirée de l'universalisme évangélique*. Les conséquences ? Chacun les déduira au gré de sa hardiesse de logique et de volonté.

MAURICE NEESER.